

LES FICHES PRATIQUES

11

LA RECUPERATION D'EAU DE PLUIE

Principe de fonctionnement

Le principe de la récupération d'eau de pluie permet de réduire les consommations d'eau potable lorsqu'elles ne sont pas nécessaires préservant ainsi la ressource en eau. Ce système de rétention d'eau permet de résoudre les problèmes liés aux eaux de ruissellement (inondations, surdimensionnement du réseau de collecte...), tout en gagnant en autonomie et en économies.

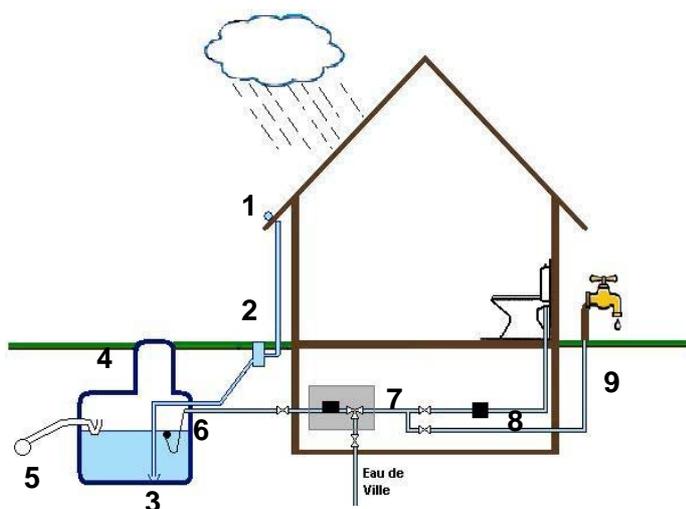


Schéma d'installation type d'un système de récupération d'eau de pluie

- 1- Crapaudine pour stopper les feuilles avant l'entrée dans la gouttière.
- 2- Système de filtration (< 80 microns).
- 3- Entrée en cuve « eau tranquille ».
- 4- Cuve de stockage eau de pluie (3 à 6 m³).
- 5- Trop plein vers réseau d'évacuation eau pluviale ou puisard, avec clapet anti-retour et grille anti-rongeurs.
- 6- Prise d'eau avec une crépine flottante.
- 7- Groupe avec pompe, disconnecteur et vanne 3 voies raccordée au réseau d'eau de ville (le passage se fait quand le niveau d'eau est trop bas dans la cuve grâce à un détecteur de niveau permettant ainsi une alimentation continue)
- 8- Système de filtration (< 5 microns)
- 9- Réseau d'eau récupérée spécifique (arrosage du jardin et WC)

Stockage et distribution

Depuis mars 2006, une note de la Direction Générale de la Santé précise les conditions de mise en œuvre des systèmes de récupération d'eau de pluie :

- Les réseaux d'eau potable et d'eau de pluie récupérée doivent être distinguables
- Les deux réseaux doivent être disconnectés dans le cas où l'eau potable est utilisée en appoint du système de récupération d'eau de pluie, et cela conformément à la norme EN 1717.
- Les premières eaux doivent être évacuées au niveau du premier système de filtration.
- Seules les cuves en polyéthylène et cuves en béton munies d'un revêtement sont autorisées.
- L'utilisation de qualité dite « potable » doit être impérative pour les usages alimentaires et ceux concernant l'hygiène corporelle (lavabo, douche et lavage du linge).

Coût et Economie

Une toiture de 80 m² sur la région rennaise (précipitations moyennes de 680mm/an) permet de récupérer environ 40 m³ d'eau par an.

Le coût d'un système de récupération d'eau de pluie est de l'ordre de 4 000 à 6 000 €T.T.C pour une installation complète (pose et main-d'œuvre inclus).

Il peut être judicieux, pour compléter une installation dans le cadre d'une démarche d'économie en eau potable, d'installer des appareils économes.



Les robinets, WC, et autres équipements alimentés en eau de pluie non potabilisée doivent porter une inscription spécifique : « EAU NON POTABLE » avec un pictogramme représentant un verre barré. Les canalisations d'eau récupérée doivent être colorées afin de pouvoir les distinguer des autres canalisations.



De plus, il est conseillé de nettoyer les filtres au moins une fois par mois ; la cuve doit faire l'objet d'un entretien tous les 2 à 3 ans, qui consiste essentiellement en une vidange et un nettoyage.

Fabricants, revendeurs et installateurs (liste non exhaustive)

Certains matériels sont disponibles dans les grandes surfaces spécialisées (bricolage, jardinerie, libre-service agricole) notamment pour les cuves de petit volume pouvant remplir un arrosoir.

ROTOTEC

Acti pôle 35
ZI de la Chesnaie
35 540 MINIAC MORVAN
Tél. : 02.99.58.00.02

PENET PLASTIQUES

ZI rue Bellevue
14 650 CARPIQUET
Tél. : 02.31.71.70.70
www.penet-plastiques.fr

SODIMAR, IIS

BP 10
69 510 MESSIMY
Tél. : 04.78.45.42.27

PLASTEAU

ZA
50 570 MARNIGNY
Tél. : 02.33.77.18.40
www.plasteau.com



Pompe et système de filtration



Cuve

AMOS DISTRIBUTION

12 rue des Vignolles
BP 105
21 203 BEAUNE Cedex
Tél. : 03.80.22.91.65
www.amos-distribution.com

VALEXO ENVIRONNEMENT

19, avenue Chateaubriand
22 500 PAIMPOL
Tel : 02.96.22.03.27
www.valexo-environnement.fr

EAUX DE FRANCE

97 bis rue de Roubaix
59 200 TOURCOING
Tél. : 03.20.24.30.40
www.eaudefrance.fr

GRAF

45, route d'Ernolsheim
67 120 DACHTEIN-GARE
Tél. : 03.88.49.73.10
www.eau-de-pluie.ch

GRUNDFOS

57 rue de Malacombe
Parc d'activités des Chesnes
38 290 ST-QUENTIN FALLAVIER
Tél. : 04.74.82.15.15
www.grundfoss.fr

SKYWATER

Distributeur Bretagne : S.A.R.L.
Inovaren
14, quai Emile Zola
35000 Rennes
Tél. : 02.99.79.19.37
www.skywater.fr

2 EAUX

Monsieur POINTEL
1, allée de l'île Harbour
35 400 SAINT MALO
Tél. : 02.99.56.82.58
www.2eaux.fr

NOVELITE SARL

espace Aubert
4 impasse Placis
35 140 SAINT AUBIN DU CORMIER
Tél. : 02.99.39.78.53
www.novelite.fr

AIDM SOLORIS

Tour d'Ivoire
Place Horace Cristol
83 000 TOULON
Tél. : 06.71.53.85.83
www.soloris.com

BONNA SABLA

Avenue Lavoisier
BP 27407
35 170 BRUZ
Tél. : 02.99.05.88.27
www.bonnasabla.com

BROSSETTE BTI

1, rue du Breillou
ZI Sud-Est
35 574 CHANTEPIE Cedex
Tél. : 02.99.86.16.17
www.brossette.fr

TECHNOCEAN

Le prisme – CP 97
Parc Innovation Bretagne Sud
56 038 VANNES Cedex
Tel : 02.97.68.14.52
www.technocean.fr

ILO FRANCE S.A

Jean-François Goulet
Z.I. Les Broderies
11, avenue de la Gare
78 310 COIGNIERES
Tél. : 01.30.05.09.30

AQUASSYS

Les Rolandières
35 120 DOL DE BRETAGNE
Tél. : 02.99.48.17.78
www.aquassys.fr

Renseignements complémentaires

Fiche pratique n°4 : « Réduire sa consommation d'eau, comment faire ? »

Note de la Direction Générale de la Santé du 2 mars 2006 :
« Position sanitaire relative à l'utilisation des eaux de pluie pour des usages domestiques »

INFO → ÉNERGIE

